

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2013

TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE (PROJET DE LOI) - (N° 1005)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL19

présenté par
M. Urvoas, rapporteur

ARTICLE 4

À l'alinéa 3, supprimer le mot : « également ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.